

Madame, Monsieur,

Voici quelques éléments de réponses à votre questionnaire. Je serais heureux de défendre l'agriculture lotoise au cours de mon mandat de député si je suis élu.

1) Il faut appliquer strictement les lois EGALIM 1 et 2 sur la valorisation des productions locales. Il faut aussi évaluer les résultats de la loi EGALIM 2 afin d'en tirer des conséquences et de l'améliorer par la suite. Dans le même temps, il faut prendre en compte les coûts de production dans les prix à la revente via une contractualisation complète de l'amont à l'aval. En plus, il faut conforter la compétitivité des exploitations sur les marchés fortement concurrentiels en favorisant les débouchés locaux de façon à développer la valeur ajoutée. La force publique doit soutenir de manière plus importante les agriculteurs.

2) Il faut protéger nos espaces avec les PLUI construits de manière concertée. Il nous faut protéger les espaces dédiés à l'agriculture ainsi que les espaces naturels protégés. Nous devons limiter l'artificialisation des sols et éviter une spéculation sur les énergies renouvelables sur nos espaces. Sur le photovoltaïque notamment, une réglementation doit être mise en place. Il faut favoriser les installations participatives et locales.

3) La PAC doit tenir compte du nombre d'emplois dans l'exploitation et pas seulement de la taille de celle-ci. Nous devons continuer à prioriser les zones de montagnes et de piémonts.

4) Il nous faut soutenir le bio par des aides pérennes qui ne s'arrêtent pas au bout de cinq ans. Dans le même temps, il faut garantir 20% de produits biologiques dans la restauration collective. Il ne nous faut pas opposer les modèles mais pour autant l'agriculture biologique doit être encouragée.

5) Les semences ne doivent pas être contrôlées par des entreprises multinationales. Il faut protéger le patrimoine et les espèces pour éviter la standardisation des productions. Ce patrimoine génétique issu des souches historiques des semences doit être sous l'égide de la puissance publique.

6) Il faut travailler et faciliter la succession notariale des exploitations agricoles et aider à la transmission. Il nous faut aussi aider à l'installation d'agriculteurs qui ne sont pas issus de ce monde-là. Cela permettra d'installer de nouveaux jeunes sur notre territoire et nous faut donc avoir des réserves foncières disponibles dans les EPCI.

7) La production d'énergies peut être un atout pour l'agriculture. Les énergies renouvelables doivent être implantées avec mesure et rentrer dans le cadre d'une charte et des PLUI. Il n'y a pas d'énergie renouvelable à prioriser : elles doivent être utilisées en fonction de leur adaptation et de leur pertinence sur le territoire.

8) L'eau est un bien commun et une ressource rare. L'avenir rendra la gestion de l'eau essentielle et elle ne pourra se faire que de manière collective. Les cultures devront être adaptées à la ressource d'eau. Il faut imaginer un système assurantiel solidaire soutenu par les collectivités et l'État pour répondre aux conséquences des aléas climatiques.

9) Il nous faut maintenir des abattoirs de proximité comme ceux de Saint-Céré ou de Gramat afin de privilégier les circuits courts. Nous devons investir dans ces établissements pour rendre les conditions de travail les plus respectueuses possibles et tenir compte du bien-être animal.

10) Il est nécessaire de travailler sur la vaccination, certainement au niveau européen pour plus d'efficacité. Il est aussi nécessaire de ne pas concentrer les accouvoirs dans les mêmes zones géographiques françaises.

Christophe Proença